

SUIVI DES COÛTS D'INVESTISSEMENTS GLOBAUX
(mise à jour des équipements des producteurs de GSR)

1 Le 4 novembre 2022, dans sa décision D-2022-123, la Régie de l'énergie (Régie) a autorisé
2 Énergir, s.e.c. (Énergir) à intégrer à son coût de service en distribution les coûts d'investissements
3 réalisés après la mise en service des installations d'un producteur de gaz de source renouvelable
4 (GSR) visant à remplacer ou à mettre à niveau les équipements en place. Au paragraphe 547,
5 elle demande :

6 « La Régie demande à Énergir de déposer, à compter du rapport annuel 2022-2023, un suivi sur
7 les coûts d'investissements globaux réalisés après la mise en service des installations des
8 producteurs de GNR visant à remplacer ou à mettre à niveau les équipements en place. Elle lui
9 demande également de présenter les mesures qui seront mises en place afin d'améliorer la
10 disponibilité des données pour le suivi de ces coûts. »

11 À la suite du Rapport annuel 2023, la Régie demande¹, à compter du Rapport annuel 2024, de
12 compléter le suivi en indiquant les problématiques qui donnent lieu aux investissements réalisés
13 aux équipements des producteurs de GSR après leur mise en service.

14 En 2023, Énergir a intégré à l'*Amélioration du réseau* pour la catégorie *Amélioration des actifs*
15 une sous-catégorie *Poste d'injection GSR* lui permettant ainsi de suivre les coûts relatifs aux
16 améliorations de projets de GSR.

17 Le tableau suivant présente les coûts d'investissements réalisés après la mise en service des
18 installations des producteurs de GSR en fonction, visant à remplacer ou à mettre à niveau les
19 équipements en place pour l'année 2024-2025.

¹ Dossier R-4242-2023, décision D-2024-066, paragr. 251.

Tableau 1

**COÛTS D'INVESTISSEMENTS GLOBAUX RÉALISÉS APRÈS LA MISE EN SERVICE DES
INSTALLATIONS DES PRODUCTEURS DE GSR AU 30 SEPTEMBRE 2025**

Producteur	Projet	Type d'amélioration / Poste d'injection GSR	Réel au 30 sept. 2025 (\$)
Coop Agri-Énergie	GSR Warwick	Ajout de détection de gaz	2 093
Total des investissements			2 093

Problématique au poste de réception de GSR à Warwick

- 1 L'investissement de 2 093 \$ représente un montant résiduel lié à l'ajout de détection de gaz du
2 poste de réception de GSR à Warwick².

- 3 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi de la décision D-2022-123**
4 **(paragr. 547) ainsi que de la décision D-2024-066 (paragr. 251) et de s'en déclarer satisfaite.**

² Dossier R-4288-2024, pièce B-0055, Énergir-9, Document 9, p. 2.